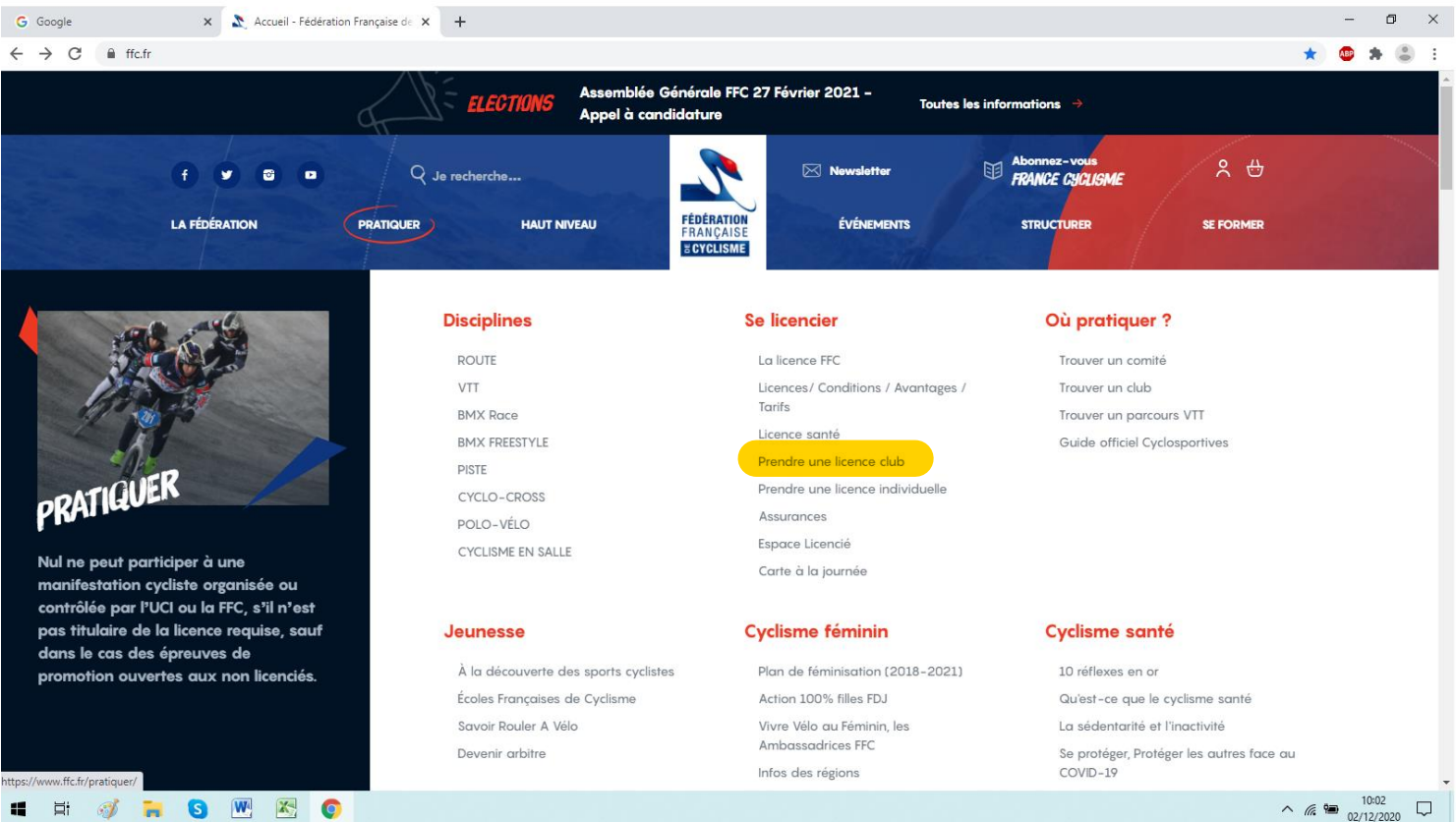
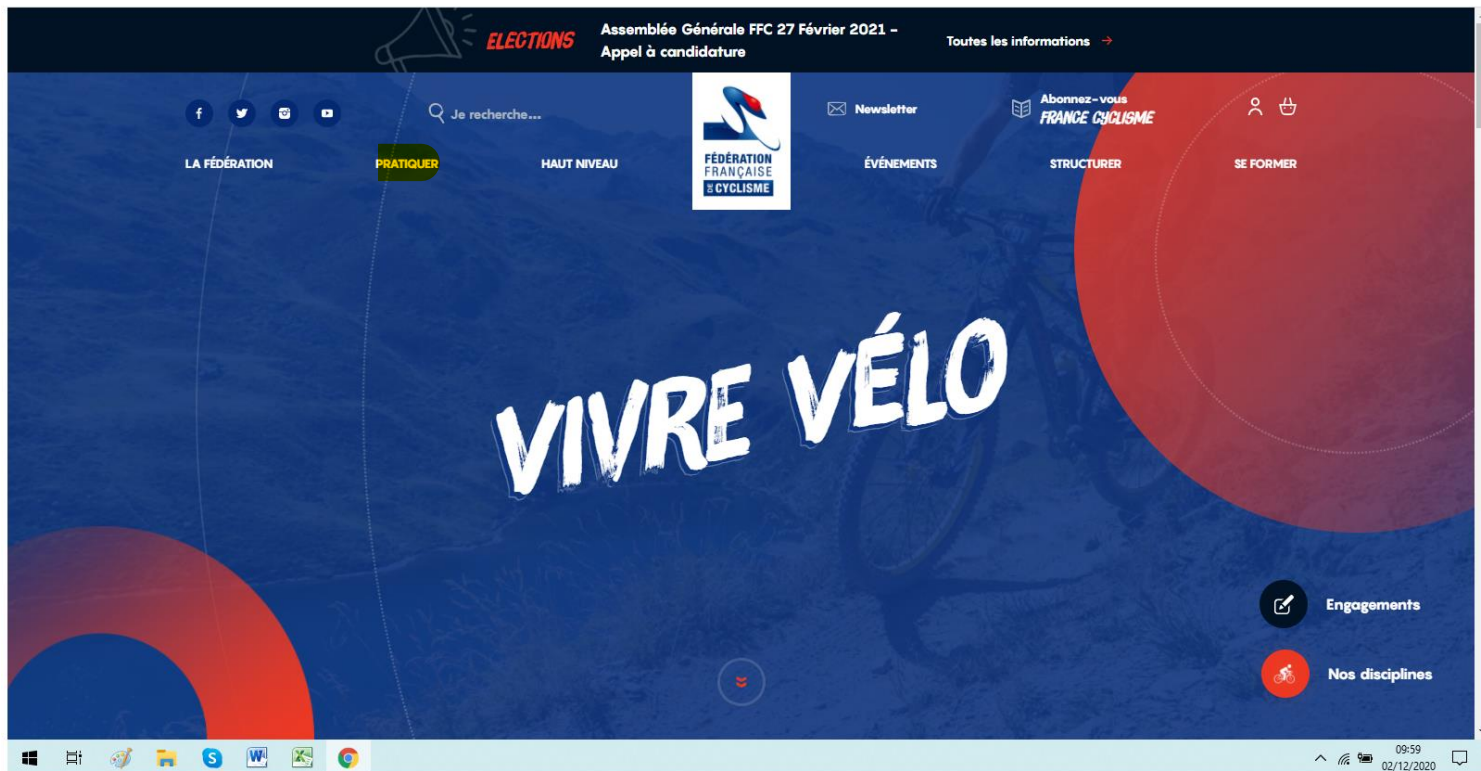




Entrez sur le site de la FFC

Cliquez sur Pratiquer



Se licencier – Prendre une licence Club.

ffcf.fr/pratiquer/se-licencier/prendre-une-licence-club/

FRANÇAISE CYCLISME

# SE LICENCIER

## Prendre une licence club

ACCUEIL » PRATIQUER » SE LICENCIER » PRENDRE UNE LICENCE CLUB

Les licences sont valables pour la période du 1er janvier au 31 décembre (année civile).

Néanmoins, les nouveaux licenciés peuvent se faire délivrer, à compter de début septembre, leur première licence portant le millésime de l'année suivante, sa validité étant alors portée de 12 mois à 16 mois.

Pour prendre ou renouveler une licence, vous avez plusieurs possibilités :

### Demande dématérialisée de licence

L'enregistrement de la demande de licence se fait sur [l'espace licencié](#).  
Vous trouverez en première page du site un bouton d'accès à la demande.


- » Si vous avez déjà été licencié dans notre fédération dans le passé, un compte existe déjà. Votre identifiant est votre NIP ou votre UCID et en utilisant le lien « mot de passe oublié » vous pourrez initialiser / réinitialiser le mot de passe.
- » Si vous n'avez jamais été licencié dans notre fédération, vous devez créer votre compte en utilisant le lien « [Créer un compte](#) » de la page de connexion.

**ENREGISTRER VOTRE DEMANDE DE LICENCE**

### Demande par formulaire papier de licence

Téléchargez la demande à compléter en fonction de la saison :

- » [Saison 2021](#)



Suivre les instructions

Espace licence et créer un compte

